



doc
CA1
EA9
R91
FRE
1975
janvier

Pages documentaires

N° 91
(Revision de janvier 1975)

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

SEP 2 1998

LE CANADA ET L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

L'Organisation mondiale de la santé est l'une des treize organisations intergouvernementales qui sont rattachées aux Nations Unies en vertu d'accords spéciaux élaborés par le Conseil économique et social et approuvés par l'Assemblée générale et par l'organisation intéressée. Les "institutions spécialisées" des Nations Unies sont compétentes dans leurs domaines propres: travail, santé, éducation, alimentation et agriculture, questions financières et bancaires, aviation civile, questions postales, télécommunications, météorologie.

Historique

L'Organisation mondiale de la santé a été mise sur pied à la suite d'une proposition faite à la Conférence des Nations Unies tenue à San Francisco en 1945, aux termes de laquelle il y avait lieu de créer, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, un organisme international chargé d'étudier toutes questions relatives à la santé. Pour donner suite à cette proposition, les représentants de soixante et un gouvernements se sont réunis en 1946 à la Conférence internationale de la santé, à New York; ils ont rédigé la constitution de l'Organisation et créé une Commission intérimaire qui est restée en fonction jusqu'au 7 avril 1948, date d'entrée en vigueur de la constitution ratifiée par un nombre suffisant de pays. La première Assemblée mondiale de la santé s'est réunie à Genève en juin 1948. Elle constituait le couronnement des efforts accomplis en vue de créer un seul organisme intergouvernemental de la santé pour remplacer toutes les organisations antérieures telles que l'Office international d'hygiène publique, l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations, la Division sanitaire de l'Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction, ainsi que certains organismes régionaux intergouvernementaux comme l'Organisation sanitaire panaméricaine¹ et la Ligue sanitaire panarabe.

Le Canada, l'un des seize pays représentés à la Conférence préliminaire de Paris, en 1945, a joué un rôle prépondérant dans la création de l'Organisation mondiale de la Santé en participant à la préparation d'un projet de constitution soumis lors de la Conférence de New York en 1946. Feu Brock Chisholm, qui dirigeait la délégation canadienne aux Conférences de Paris et de New York et qui avait grandement contribué à la création d'une nouvelle organisation originale, fut élu secrétaire de la Commission inté-

¹ Désignée maintenant sous le nom d'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

53970894